



Association des Usagers du port de Plaisance de Concarneau

BILAN D'ACTIVITÉ JANVIER / MARS 2019

Assemblée générale de l'AUPPC :

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 2 Février au pôle nautique de Concarneau. Plus de 60 personnes y ont assisté et ont pu écouter les membres du bureau dresser le bilan de l'année écoulée et annoncer les temps forts de 2019.

Nous avons invité des représentants de la Mairie, en l'occurrence Bruno Quillivic, adjoint au Maire et Arnaud Ricard, Directeur du Port de Plaisance, ainsi que du Syndicat Mixte Pêche-Plaisance de Cornouaille, Nicole Ziegler Vice- Présidente du Syndicat et Xavier Rasseneur qui nous ont parlé de la gestion de la plaisance à Concarneau, tant en avant-port qu'en arrière-port.

Plusieurs questions ont été soulevées suite au changement de mode de gestion du ponton de la Porte aux Vins qui est passé de la Ville au Syndicat Mixte le 1^{er} Janvier 2019.

L'un des problèmes soulevés concernait le budget plaisance amputé des revenus du ponton de la Porte aux Vins et la valeur dudit ponton dont le remplacement avait été pris en charge entièrement par le budget Plaisance il y a 2 ans. La Mairie s'est engagée à nous apporter des éclaircissements pour fin février.

Un autre problème évoqué concernait la gestion journalière du ponton de la porte aux vins.

L'aspect administratif est à la charge du Syndicat basé à Pont L'Abbé, le reste étant du ressort de la Capitainerie de Concarneau située dans l'arrière-port.

Or, en dehors des heures d'ouverture de la Capitainerie, et essentiellement le soir et les week-ends, une solution restait à finaliser pour assurer un service cohérent. Le Syndicat Mixte s'est engagé à présenter ses solutions pour le 15 Mars.

L'Assemblée Générale s'est poursuivie par une présentation de la SNSM de Trévignon qui a reçu de l'AUPPC un chèque de 350 euros.

Le pot de l'amitié traditionnel a clôturé l'A.G.

Ensuite, et pour la première fois, nous avons proposé à nos adhérents qui le souhaitent de terminer la journée par un dîner, qui s'est tenu au Restaurant Le Chantier et a réuni 29 convives. Pour mémoire, voici un rappel de la composition du Conseil d'Administration de l'association :

- Président : Jean Paul LE GALLO
- Vice-Président : Alain BONDOIS
- Secrétaire : Jean Pierre MONFORT
- Trésorier : Claude SAULNIER
- Trésorier Adjoint : Luc CHAPRON
- Administrateurs : Pierre CASTEL et Patrick MORIN

Une réunion du Conseil d'Administration s'est tenue le 1^{er} Mars pour faire le bilan de l'AG

et préparer les activités de 2019.

Suivi des questions budgétaires avec la Mairie

Une réunion consacrée aux questions budgétaires a été organisée le 28 Février à la Mairie, avec pour l'AUPPC le Président et le secrétaire et pour la Mairie, Bruno Quillivic, Arnaud Ricard, Directeur du Port de Plaisance et Erwan Marc du service Financier.

Les points évoqués à l'Assemblée générale ont été revus.

Le budget plaisance fait état d'une trésorerie permettant de répondre aux aléas climatiques et aux dommages d'une certaine ampleur, conformément aux années précédentes.

Le principe d'une rétrocession financière au budget Plaisance suite à la prise en gestion du ponton de la Porte aux Vins par le Syndicat Mixte a été accepté et le montant exact est en cours de discussion entre les services comptables de la Mairie de Concarneau et du Syndicat Mixte. Pour mémoire, rappelons que le changement de ponton effectué en 2017 avait coûté 206.000 euros H.T., à la charge du Budget Plaisance.

Le coût des travaux en cours de réalisation au bureau du port s'élève à 180.000 euros, dont 141.000 pour la réfection totale des sanitaires et 39.000 pour l'étanchéité de la toiture. A noter un surcoût dû à la présence inattendue d'amiante dans les anciens sanitaires nécessitant une opération de désamiantage..

Enfin, malgré la perte de revenu consécutive au nouveau mode de gestion du ponton de la Porte aux Vins, la Mairie ne prévoit pas d'augmentation sensible de tarifs pour la prochaine année. Dont acte.

Suivi des activités relatives au syndicat mixte pêche-plaisance et des questions posées à l'A.G.

Une réunion de la Régie Plaisance du Syndicat Mixte à laquelle ont participé entre autres Bruno Quillivic et Jean Paul LE GALLO s'est tenue à Quimper le 22 Mars.

A cette occasion, le Syndicat a pris acte du fait que ni Concarneau ni Loctudy n'allaient résilier leurs concessions Plaisance avant les prochaines élections municipales en 2020, mais a émis le souhait que les nouvelles équipes municipales qui se mettront en place ne prolongent pas cet état de fait au-delà.

En ce qui concerne Concarneau et la gestion du ponton de la Porte aux Vins, le Syndicat nous a confirmé avoir pris les dispositions nécessaires pour une gestion au jour le jour conformément à leur engagement lors de l'A.G. et que les plaisanciers basés sur ce ponton en avaient été informés par mail ou par courrier. Ce point reste toutefois à confirmer par les plaisanciers du ponton qui n'ont apparemment pas encore reçu toutes les réponses qu'ils attendaient, ou qui ne sont pas satisfaits des réponses apportées. A suivre attentivement.

En ce qui concerne les mouillages - pontons et bouées- actuellement gérés par la CCI, aucun changement du mode de gestion pour l'instant, la CCI ayant une concession jusqu'en 2025.

Assemblée Générale de l'UNAN 29

L'AUPPC cotise à l'UNAN29, Union Nationale des Associations Nautiques, et à ce titre était invitée à l'Assemblée Générale qui s'est tenue au Faou le 30 Mars. L'AUPPC était représentée par son Président.

A noter : Pierre Barbier qui était Président de l'UNAN29 depuis des années a été remplacé en 2018 par Christian Guyader, de Roscoff. Serge Caron, trésorier et René Le Jeune, secrétaire ont fait part de leurs souhaits de quitter leurs fonctions cette année.

Parmi les informations données par l'UNAN, celle-ci qui ne peut qu'intéresser tous les

plaisanciers :

L'Observatoire des Ports de Plaisance réfléchit à la taxation des bateaux, et plusieurs pistes sont à l'étude ; une taxation à la surface occupée au lieu de la longueur, la suppression de la décote pour vétusté (qui resterait acquise pour ceux qui en bénéficient déjà) ou une possible suppression de la taxe « droit à la navigation » qui coûterait plus cher qu'elle ne rapporte. A suivre également...

Dîner des adhérents AUPPC

Le dîner des adhérents de l'AUPPC du 1^{er} trimestre a eu lieu au Restaurant La Coquille le 29 Mars et a permis de rassembler 17 convives.

Un prochain dîner sera organisé au 2eme trimestre, probablement le jeudi 27 juin et fera l'objet d'une annonce ultérieure par mail.

Activités prévues

Un week-end dans l'archipel des Glénan est à l'étude pour début Juin. Merci d'avance de manifester votre intérêt, sous réserve de disponibilité à la date retenue.

La prochaine réunion du CA est prévue le 12 Avril.

L'opération « Tout Concarneau Navigue » au cours de laquelle nous proposons une sortie en bateau aux personnes qui le veulent aura lieu le Samedi 29 Juin. Nous faisons appel à vous pour participer à cette manifestation. Merci d'avance.

Une sortie « Solidarité » qui permet à des jeunes en difficulté d'embarquer pour une journée aux Glénan est également prévue en Septembre. Nous comptons également sur vous pour votre contribution.

Comme les années passées, le pot de l'amitié sera organisé sur le môle Pénéroff le 27 Juillet. La Route de l'Amitié fera escale à Concarneau le 29 Juillet. Nous vous solliciterons en temps utile pour une aide à l'accueil des bateaux qui y participeront.

Pour le bureau, le Président : Jean Paul Le Gallo